

Refus de soutien à un projet, censure, deux cas sur lesquels nos associations ne peuvent rester silencieuses

Une compagnie artistique nous a fait part de sa situation inquiétante : son projet, pourtant solidement soutenu par les programmateurices, s'est vu refuser le soutien d'une institution. Cette institution avait soutenu chacune des précédentes créations de la compagnie. Malgré de multiples rendez-vous, la raison de ce refus n'a toujours pas été clairement formulée. Cependant, même au sein de cette institution pèse le soupçon que ce choix viendrait du sujet abordé, un sujet "progressiste" à rebours de l'extrême droitisation ambiante des médias et de la société.

Cependant, d'autres éléments tout aussi inquiétants pour la création ont été invoqués concernant ce refus : restrictions budgétaires, fragilisation des équipes technico-administratives dans un contexte anxigène, contraintes et méconnaissance du terrain et du secteur culturel servant d'arguments techniques à une décision aux implications symboliques fortes.

Le flou demeurant sur cette situation, la compagnie ne préfère pas s'exprimer publiquement.

Par ailleurs :

Le festival Jeunesse « 3 Villages d'Evrange » (57) 2026 a voulu mettre les Femmes en lumière dans l'édition 6 du Festival « Ici ou Là », du moins dans sa partie « tout public », en programmant les spectacles :

- « Sorcières » de la Cie Encore (54)
- « Le Poil incarné » par le Collectif L'Ouvre-Boîtes (57)
- « Appât Rance » par la Cie Les Pieds dans la Lune (54)
- « Le Mythe de Clitôris » de la Cie La Grande Roue (67)

Ce festival organisé depuis 2021 en partenariat avec la Communauté de Communes de Cattenom et Environs (CCCE), a dû annuler son édition 2026 après avoir refusé de déprogrammer le spectacle « Le Mythe de Clitôris », injonction faite par la CCCE, son unique partenaire financier.

« Le Mythe de Clitôris », spectacle écrit et mis en scène par Eurgen Le Bras s'adresse à un public à partir de 16 ans.

Créé en 2025, il est le fruit de trois années de travail et a été notamment soutenu par des institutions publiques : la Région Grand Est, l'Agence Culturelle Grand Est, la Collectivité Européenne d'Alsace et la Ville de Strasbourg.

“Cette décision est révélatrice d'un positionnement politique régressif, qui porte atteinte à la liberté artistique et au libre arbitre du public ; incohérent avec les objectifs éducatifs nationaux

du programme EVARS et avec la cause nationale des violences faites aux femmes¹”

Les bénévoles du festival, courageuses, n’ont pas cédé.

D’autres structures et artistes, de notre secteur, nous font part également quotidiennement ces dernières semaines de coupes budgétaires, d’annulation de spectacles et de programmations culturelles (La Maison du Conte : coupe budgétaire du département de 30.000 €, soit 57.000 € sur 3 ans, soit encore 44% de la subvention départementale alors que déjà trop peu de lieux oeuvrent pour l’art de conter et les arts du récit, annulation de la programmation 2026/2027 du théâtre de Vanves, arrêt de l’activité de la scène nationale de Calais, Le Channel, et de nombreuses compagnies qui nous font part de l’annulation de leurs spectacles qui avaient été validés)

De tels faits, qui semblent se multiplier depuis quelque temps, interrogent politiquement nos associations :

- Combien cèdent aux pressions des élu-es ?
- Combien d’artistes sont retiré-es d’une programmation pour des raisons de censure qu’il s’agisse d’un titre ou d’un sujet ?
- Combien d’organisateur-ices ou d’artistes se taisent par peur de représailles, de ne plus avoir de commandes ?

Peu à peu l’insidieux s’installe dans les réalités de l’art dans nos sociétés contemporaines :

- L’art, qui est par nature espace de liberté, se voit empêché pas à pas.
- L’art qui est par nature un regard singulier porté sur le réel, se voit aveuglé pas à pas.
- L’art qui est par nature une mise en débat de nos sociétés, se voit bâillonné pas à pas.

Nos réseaux se doivent de réagir.

Nous en appelons donc à une réflexion individuelle et collective sur la question fondamentale de la liberté de l’artiste et de la création dans notre société. **Nos associations resteront mobilisées avec détermination tant que des réponses claires n’auront pas été apportées, suivies d’actes tout aussi clairs.**

¹ extrait du communiqué de presse du 9 avril 2026 par J3V – Jeunesse 3 Villages

Voir l’article sur Rue89 : [LCI](#)

Voir l’article dans La Tribune Libre : [LCI](#)